



CANADA-CHINE

Un accord essentiel
pour l'essor de
l'économie
canadienne

Mémoire de la filière porcine québécoise dans le cadre des consultations sur un éventuel accord de libre-échange avec la Chine

Ce mémoire est soumis par :



Aliments Asta inc.



Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalières



F. Ménard



L.G. Hébert & fils Ltée



La Coop fédérée



Abattoir Lamarche (9220-7158 Québec inc.)



Les Éleveurs de porcs du Québec



Les Viandes du Breton Inc.



Aliments Lucyporc (9071-3975 Québec inc.)



Olymel s.e.c.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	I
SOMMAIRE.....	3
1 LE CANADA, UN LEADER DU COMMERCE MONDIAL DE VIANDE PORCINE	4
2 LE MARCHÉ DU PORC EN CHINE : DÉJÀ COLOSSAL... ET EN CROISSANCE!	7
3 LES INDÉNIABLES AVANTAGES CONCURRENTIELS DU CANADA	11
4 LES ENJEUX DE LA NÉGOCIATION	14
4.1 TARIFS	14
4.2 RÈGLES D'ORIGINE	14
4.3 OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE	16
4.4 RIGUEUR À L'IMPORTATION.....	17
4.5 MÉCANISME DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS.....	17
CONCLUSION	18

SOMMAIRE

La filière porcine québécoise salue les actuels pourparlers préliminaires à un éventuel accord de libre-échange (ALÉ) entre le Canada et la Chine. Plus important pays producteur et consommateur de viande porcine à l'échelle mondiale, la Chine est importatrice nette de porc, et son déficit commercial de viande porcine se creusera davantage au cours des prochaines années. Le Canada, grâce à un produit de qualité irréprochable et une réputation d'excellence s'appuyant sur des décennies d'exportation vers les marchés les plus exigeants, est particulièrement bien positionné pour répondre aux besoins croissants du dragon asiatique.

Certaines barrières continuent de restreindre l'accès au marché chinois, entre autres des tarifs à l'importation de l'ordre de 12 à 20 % selon les produits. La clarification des règles d'origine et l'abaissement de certains obstacles techniques au commerce, touchant notamment les modalités d'inspection et de certification des installations, l'impossibilité d'exporter la viande type *chill*¹, ainsi que les procédures douanières, devront aussi figurer à l'agenda des pourparlers.

En parallèle aux actions à prendre pour fluidifier les exportations porcines canadiennes vers la Chine, d'éventuelles négociations devront aussi s'attarder aux modalités d'importation de produits porcins chinois vers le Canada. Celles-ci doivent s'inscrire dans le contexte rigoureux auquel les Canadiens sont en droit de s'attendre, selon des normes comparables à celles auxquelles est soumise notre industrie porcine.

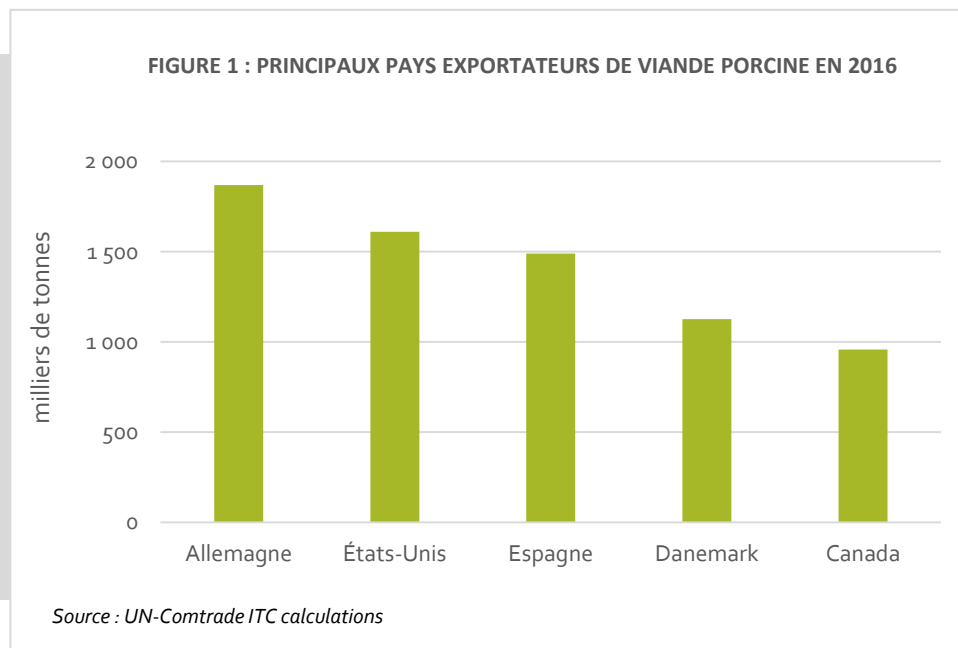
La filière porcine québécoise est fortement favorable au lancement de négociations officielles avec la Chine, en vue de la conclusion d'un ALÉ. Avec des règles commerciales claires, rigoureuses et équitables, les industries porcines québécoises et canadiennes seront en mesure de répondre à la demande croissante de viande porcine en Chine, au bénéfice des consommateurs chinois et de l'économie canadienne.

¹ Maintenu à une température constante très proche du point de congélation, le porc *chill* jouit d'une durée de conservation et d'un maintien de qualité remarquables.

1 LE CANADA, UN LEADER DU COMMERCE MONDIAL DE VIANDE PORCINE

PORCINE

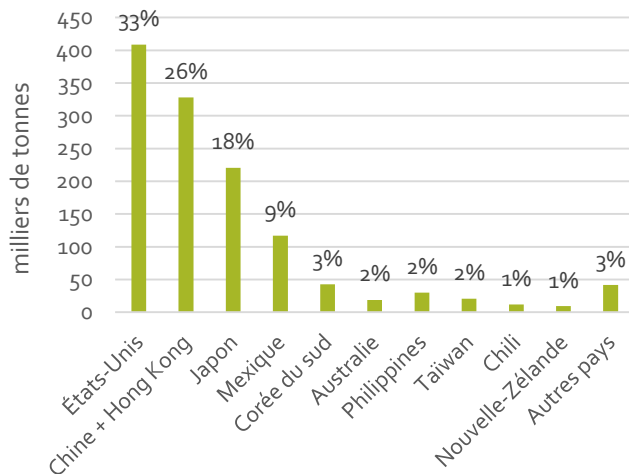
Le Canada figure parmi les leaders mondiaux de l'exportation porcine, aux côtés de l'Allemagne, des États-Unis, du Danemark et de l'Espagne (figure 1). L'Amérique du Nord étant largement autosuffisante en viande porcine, la croissance de notre production est tributaire de notre capacité à exporter nos produits.



Les principaux marchés d'exportation du Canada sont les États-Unis, le Japon, la Chine, le Mexique et la Corée du Sud. À noter, la Chine est devenue, en 2016, le premier marché d'exportation du Québec en volume², alors que plus du tiers du porc québécois y a été dirigé (figures 2a et 2b). Près de la moitié des exportations canadiennes de porc proviennent du Québec (figure 3).

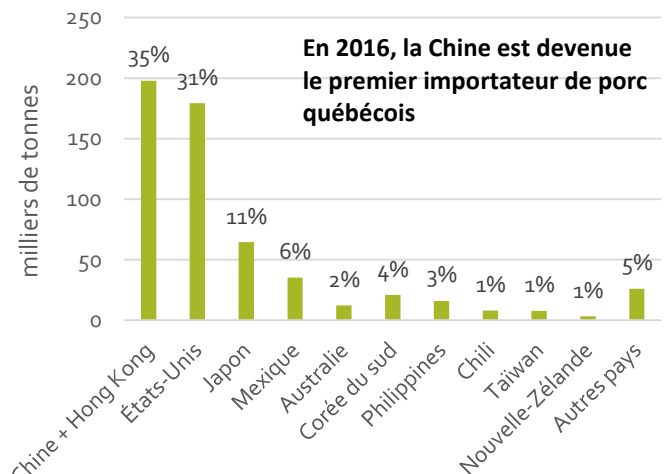
² En valeur, les États-Unis et le Japon figurent aux premier et deuxième rangs des marchés d'exportation de porc québécois.

FIGURE 2a : 10 PLUS IMPORTANTS MARCHÉS D'EXPORTATION DU PORC CANADIEN EN VOLUME (2016)



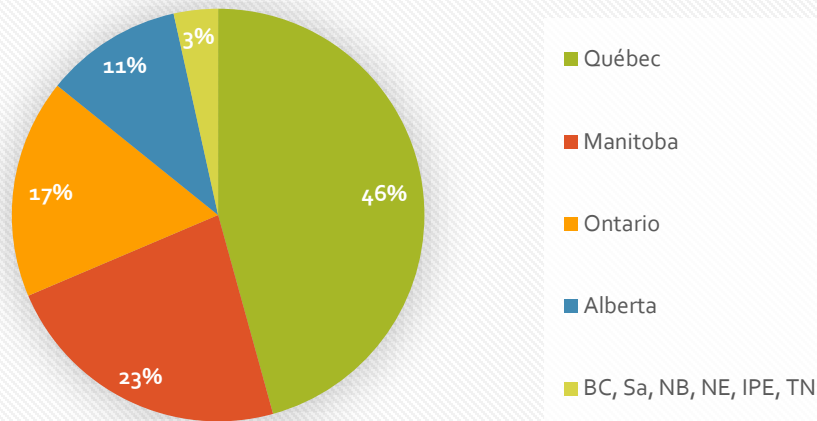
Source : Statistique Canada - CATSNET Analytics

FIGURE 2b : 10 PLUS IMPORTANTS MARCHÉS D'EXPORTATION DU PORC QUÉBÉCOIS EN VOLUME (2016)



Source : Statistique Canada - CATSNET Analytics

FIGURE 3 : RÉPARTITION DU VOLUME (KG) DES EXPORTATIONS CANADIENNES DE VIANDE DE PORC PAR PROVINCE EN 2016

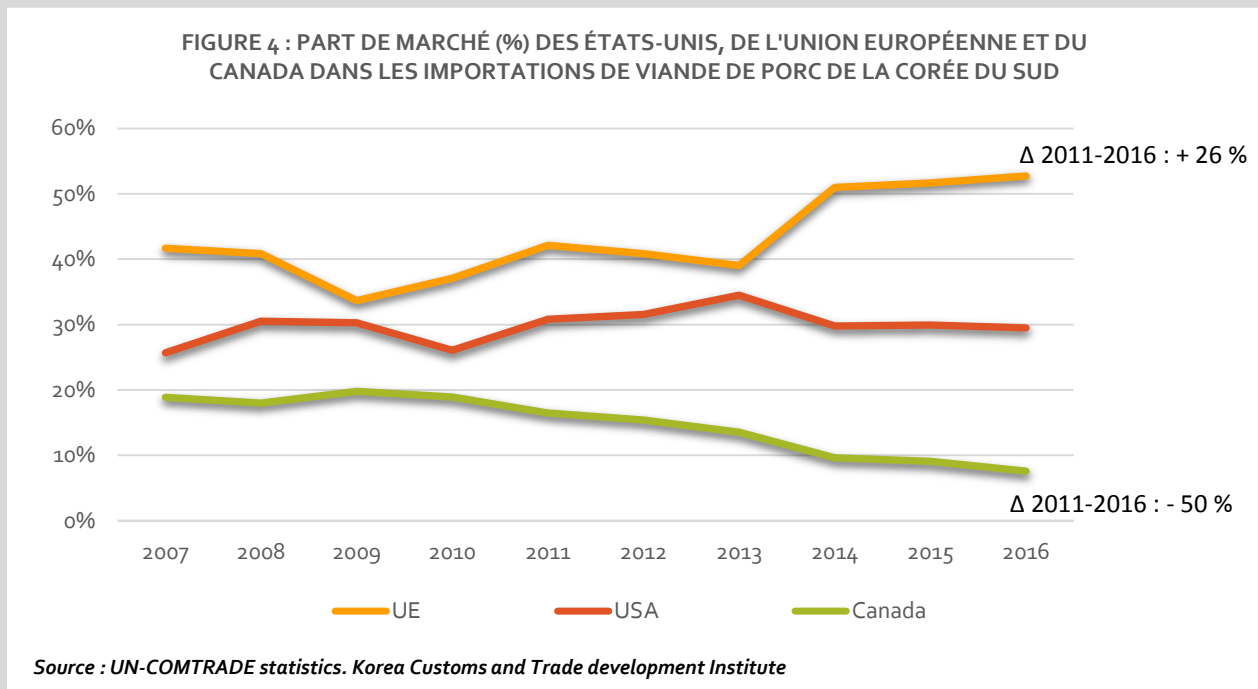


Source : Statistique Canada - CATSNET Analytics

Malgré de récents relents de protectionnisme, incarnés notamment par l'administration américaine et le Brexit, la planète est, depuis de nombreuses décennies, le théâtre d'une véritable course aux accords commerciaux. Tout retard pouvant s'avérer coûteux (voir encadré relatant l'exemple de la Corée), il est de première importance de demeurer au-devant de nos compétiteurs dans cette joute.

L'épisode de la Corée... à ne pas répéter!

En 2007, les États-Unis ont signé un accord de libre-échange avec la Corée du Sud. Entré en vigueur en 2012, cet accord a permis d'abattre certaines barrières commerciales. L'Union européenne a fait de même, pour une mise en application en 2011. Ce n'est que le 1^{er} janvier 2015 que le Canada a ratifié un tel accord avec la Corée du Sud. Conséquemment, pendant de trop longues années, les produits porcins canadiens ont souffert d'un déficit de compétitivité par rapport aux États-Unis et l'Union européenne sur l'important marché coréen, en croissance de surcroît. Conséquemment, les parts de marché du Canada en Corée du Sud ont commencé à s'effriter à partir de 2011, principalement au profit de l'Europe (figure 4). Cet exemple met en lumière la nécessité de demeurer devant dans la course aux accords commerciaux.



Qu'il s'agisse du Chili (2006), de la Nouvelle-Zélande (2008), de l'Australie (2015) ou de la Corée du Sud (2015), la Chine dispose déjà d'un certain nombre d'accords commerciaux bilatéraux ou régionaux. Cette dynamique, qui traduit bien le rôle de la Chine dans le commerce mondial, renforce la nécessité pour le Canada de prendre place dans la liste des pays entretenant des liens commerciaux privilégiés avec ce géant, appelé à devenir la première économie mondiale d'ici peu.

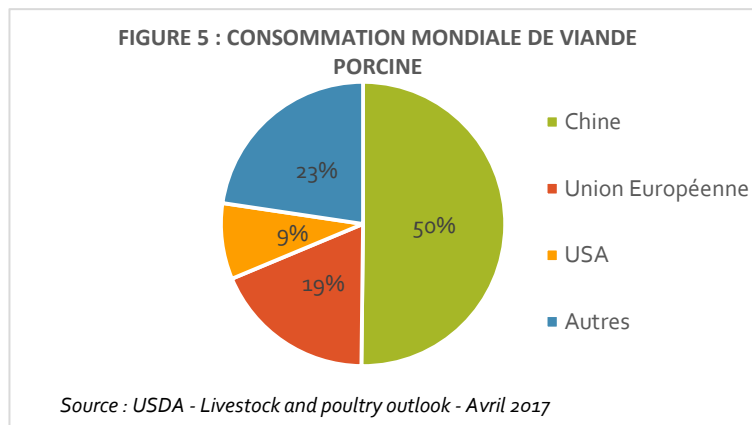
2 LE MARCHÉ DU PORC EN CHINE : DÉJÀ COLOSSAL... ET EN CROISSANCE!

Alors que les surplus agroalimentaires croîtront en Amérique du Nord et du Sud, notamment, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation) prévoit que les déficits agroalimentaires de l'Afrique et de l'Asie se creuseront dans le futur. La Chine, par l'urbanisation rapide de sa population et l'augmentation conséquente de son niveau de vie, joue et jouera un rôle de premier plan dans cette dynamique. Déjà, ses importations agroalimentaires ont fortement augmenté au cours des dernières années, passant de quelque 20 milliards \$USD en 2004 à près de 100 milliards \$USD une vingtaine d'années plus tard³.

Le Canada, une puissance agroalimentaire dont les avantages compétitifs sont susceptibles de s'accroître au cours des prochaines décennies, est bien positionné pour tirer profit de cette opportunité.

Alors que de nombreuses zones de la Terre souffrent de réserves en eau limitées et de la perte de terres arables, le Canada est particulièrement bien pourvu en ces ressources essentielles à la croissance de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

La Chine est, de loin, le plus grand pays consommateur de viande porcine à l'échelle mondiale. En fait, comme



l'indique la figure 5, la moitié de la viande de porc y est consommée. Cela s'explique à la fois par sa population de quelque 1,4 milliard d'habitants, mais aussi par la consommation per capita, parmi les plus élevées au monde (figure 6). Le secteur porcin est stratégique pour la Chine, pour des raisons sociales et politiques; ainsi la stabilité du marché porcin est prioritaire pour l'État.

³ Données Comtrade des NU, citées par l'Institut canadien des politiques agroalimentaires dans « Concurrencer dans le plus important marché émergent au monde ».

Pour prendre la mesure de la taille de ce marché, mentionnons que les volumes annuels de viande porcine exportés actuellement par le Canada représentent l'équivalent de neuf jours de consommation en Chine!

FIGURE 6 : CONSOMMATION DE VIANDE PORCINE EN KG PER CAPITA				
Pays	1995	2005	2015	2025
Chine	20	27	32	35
UE 28	32	33	33	32
Vietnam	10	21	29	31
Corée du sud	15	19	28	29
USA	24	23	23	23
Australie	16	19	20	21
Japon	13	15	15	15
Canada	22	18	16	15

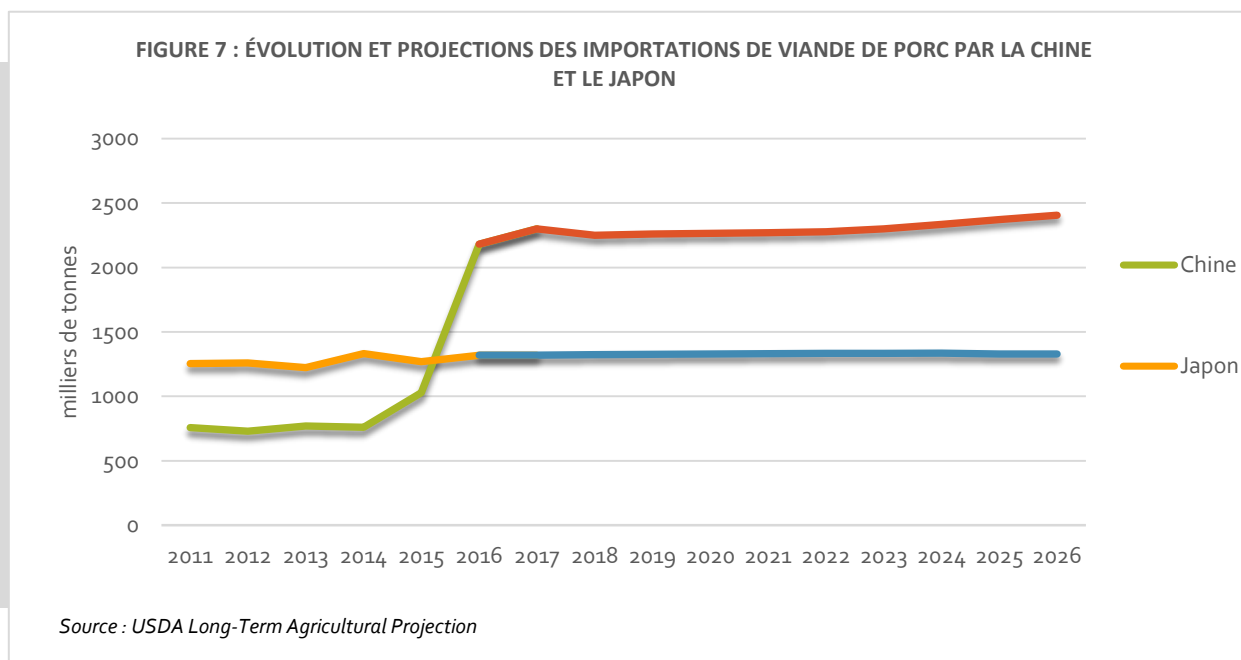
Source : Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO

La politique agroalimentaire chinoise se redessine

L'agriculture chinoise fait face à de nombreux défis environnementaux, notamment la perte de terres arables et la contamination de nappes phréatiques et de sols. Pour répondre à un déficit agroalimentaire croissant, la Chine a récemment délaissé sa politique d'autosuffisance alimentaire. Manifestement le résultat d'une prise de conscience de l'impossibilité de nourrir sa population à partir des ressources locales, la Chine cristallise ainsi son besoin d'accroître ses importations agroalimentaires. Un document récemment publié par Pékin présentant une nouvelle politique rurale fait état de la nécessité de stabiliser la production porcine et met en relief le rôle des marchés internationaux dans l'alimentation des Chinois. Un signal supplémentaire de l'acceptation grandissante des importations par Pékin.

Source : International News, 10 février 2017

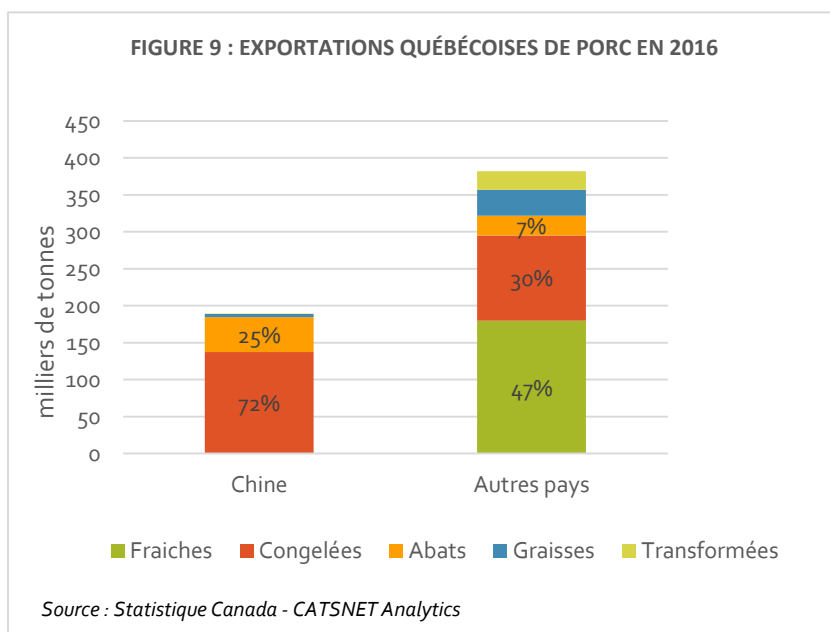
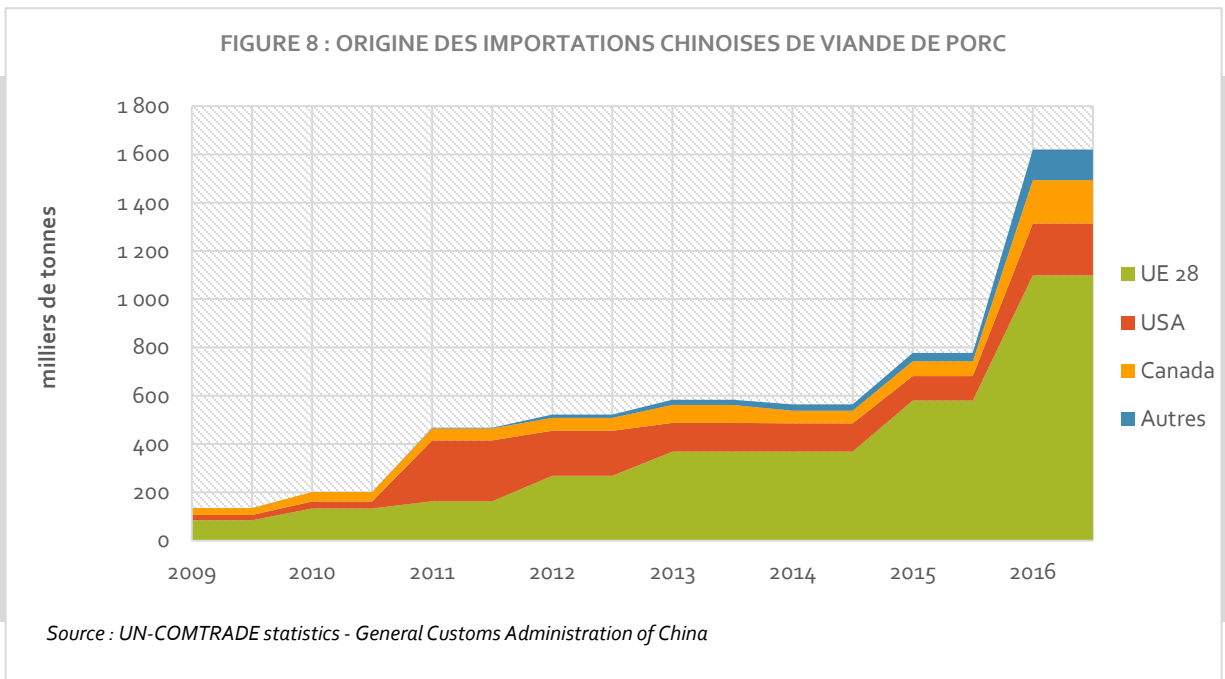
L'industrialisation en cours de la production porcine chinoise (construction de grands élevages modernes pour contrebalancer le déclin graduel de petits élevages d'arrière-cour) n'est pas sans effet sur l'approvisionnement local. La relative lenteur de ce processus, couplée à l'engouement des Chinois pour une viande plus sécuritaire, d'une salubrité irréprochable, accroît les importations de viande porcine en Chine. Le USDA entrevoit le maintien de tels niveaux d'importation (figure 7).



Au moment actuel, la Chine, pourtant le plus grand producteur de porcs au monde, n'est pas en mesure de subvenir à la demande domestique. Son taux d'autosuffisance en viande porcine a diminué de 3 % entre 2013 et 2016, une tendance appelée à se poursuivre⁴.

⁴ USDA Livestock and poultry - April 2017

Le marché chinois recèle un grand potentiel, et la compétition est féroce pour y accaparer des parts de marché. Récemment, ce sont essentiellement des pays européens (Danemark, Allemagne et Espagne notamment) qui y ont augmenté significativement leurs parts de marché (figure 8). Un tel engouement de nos compétiteurs, couplé à l'importation croissante de viande porcine par la Chine, traduit l'importance stratégique de l'actuelle démarche visant la signature d'un ALÉ.



Par ailleurs, le marché chinois est unique dans la mesure où la demande y est forte pour certaines coupes qui trouvent difficilement preneur ailleurs dans le monde. La figure 9, qui ventile les produits porcins québécois exportés en Chine et ailleurs, expose cette situation. Alors que nous exportons d'importants volumes de *chill* aux États-Unis et au Japon, les Chinois sont d'importants acheteurs de pièces du 5^e quartier (abats).

Ainsi, le marché chinois est incontournable dans la valorisation maximale de la carcasse.

Comme le rappelle l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire, « La classe moyenne chinoise augmente rapidement et adopte une diète qui inclut une prédominance de protéines animales, d'aliments transformés, de services de restauration et de « prêt-à-servir »⁵. Dans le même esprit, Will Sawyer (Rabobank) soulignait, lors d'une conférence prononcée à la dernière assemblée générale annuelle de Canada Porc International, que la diète des Chinois migre graduellement vers le prêt-à-servir, et la valeur ajoutée prend le dessus sur le volume. Les *wet markets*, ces marchés publics où la viande est vendue en plein air sans emballage, sont en décroissance. La vitesse à laquelle les Chinois préconisent graduellement d'autres canaux de commercialisation - s'apparentant à ceux des pays industrialisés - dictera le rythme d'augmentation des importations de viande porcine en Chine.

À partir du China Statistics Yearbook (2015), Rabobank estime que la consommation de viande de porc en Chine augmentera de 1 % par année d'ici 2020. Compte tenu de la taille du marché chinois, il s'agit de quantités colossales.

De tels changements alimentaires sont associés à une hausse du revenu des consommateurs et l'élargissement de la classe moyenne. Ainsi le Canada, par la confiance qu'il inspire quant à la qualité et la salubrité de ses produits, dispose d'atouts indéniables pour se positionner durablement sur ce marché en croissance.

3 LES INDÉNIABLES AVANTAGES CONCURRENTIELS DU CANADA

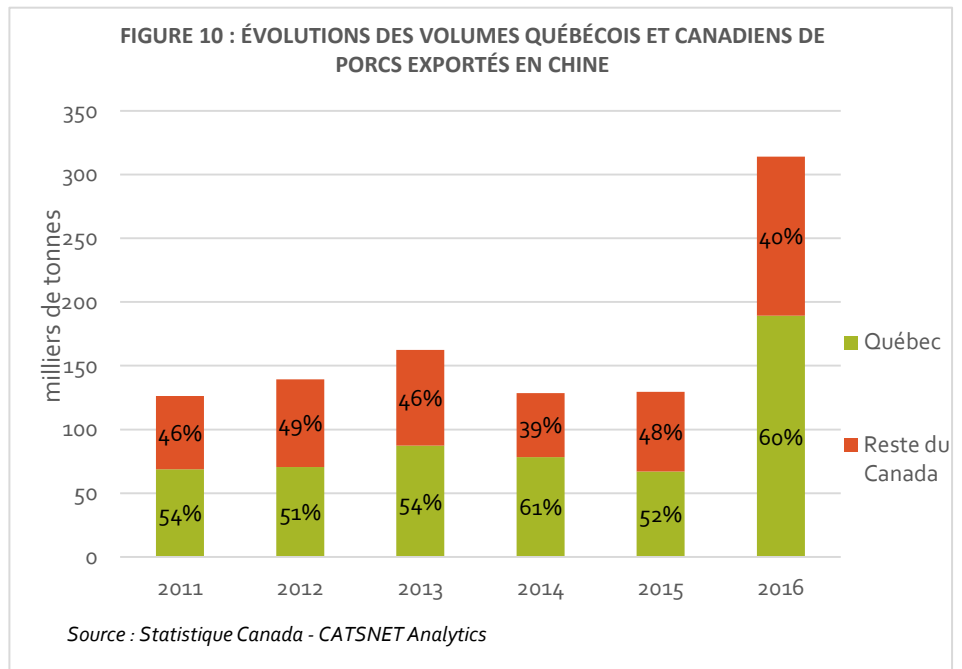
Le Conseil consultatif en matière de croissance économique, présidé par Dominic Barton (directeur général, McKinsey & Co), a déposé, en janvier dernier, un rapport ciblant notamment le secteur agroalimentaire comme potentielle source de croissance pour l'économie canadienne.

Le même rapport faisait état de la nécessité de tisser des ponts commerciaux avec l'Asie. Ces recommandations s'inscrivent en droite ligne avec les intentions de croissance de la filière porcine québécoise, bien positionnée pour tirer son épingle du jeu sur le marché chinois. Le Canada y a d'ailleurs fortement augmenté ses exportations de

⁵ A Policy paper on Expanding Canada's Agriculture and Agri-Food Exports to China, CAFTA, février 2017.

viande porcine récemment, y allant même d'un bond vertigineux en 2016. C'est d'autant plus vrai dans le cas du Québec, pour qui la Chine est devenue, en 2016, le premier marché d'exportations en volume (figure 10).

La confiance des Chinois dans les aliments produits localement est toute relative. Lors d'une récente mission de l'ICPA⁶ en Chine, un détaillant en alimentation de Shanghai a affirmé que « Les Chinois ne font pas confiance aux aliments produits en Chine »⁷. Chez les épiciers haut de gamme, quelque 70 % des produits alimentaires référencés sont importés (ICPA).



Les produits prêts à la consommation, conditionnés et emballés à l'étranger, présentent une grande valeur aux yeux des Chinois.

La qualité des produits porcins canadiens, certifiés par des outils rigoureux tels AQC^{MD} (Assurance qualité canadienne, qui migre graduellement vers un programme bonifié, Excellence du porc canadien) est tout indiquée pour répondre aux besoins croissants du marché chinois. La marque Verified Canadian Pork, jouissant d'une forte notoriété, constitue aussi une carte de visite incontournable. Les préoccupations de la filière porcine en matière de bien-être animal et d'utilisation judicieuse des médicaments contribuent par ailleurs au renforcement de notre positionnement concurrentiel sur les marchés d'exportation.

⁶ Institut canadien des politiques agroalimentaires

⁷ « Concurrencer dans le plus important marché émergent au monde », ICPA, février 2015

Le bannissement de la ractopamine des élevages québécois : un autre avantage

Alors que le marché russe représentait encore une destination de choix pour le porc canadien, la filière porcine québécoise s'est rapidement adaptée à une demande concernant l'arrêt de l'utilisation de la ractopamine⁸ dans l'alimentation des porcs. Le marché chinois présente la même exigence. Ainsi sur ce terrain, nous disposons d'un avantage sur les États-Unis, qui utilisent encore majoritairement ce produit, les empêchant de profiter pleinement de l'essor de la demande chinoise.

Les demandes évolutives des consommateurs chinois multiplient les opportunités de marché pour des produits à valeur ajoutée, comme ceux que le Canada fournit depuis plusieurs décennies aux marchés les plus exigeants.

Des opportunités croissantes existent en Chine pour des produits (chill) que le Canada exporte avec succès depuis de nombreuses décennies.

Il y aurait ainsi lieu qu'un éventuel accord de libre-échange fasse tomber les obstacles empêchant les exportations de ce produit en Chine.

⁸ Additif alimentaire permettant d'améliorer le taux de conversion des porcs dans la dernière phase de leur engraissement. Bien que reconnu scientifiquement à l'échelle mondiale, certains proscrivent son utilisation dans l'élevage des porcs.

4 LES ENJEUX DE LA NÉGOCIATION

Les discussions entourant un éventuel ALÉ avec la Chine devront s'attarder à la fois aux tarifs douaniers, aux règles d'origine ainsi qu'aux obstacles techniques au commerce.

4.1 Tarifs

Par la conclusion d'un ALÉ avec la Chine, le Canada doit parvenir à se donner un avantage commercial par rapport à ses concurrents en matière d'exportation de produits porcins. La viande porcine exportée en Chine est soumise à des tarifs de 12 % à 20 %, selon les produits. Une taxe sur la valeur ajoutée de 13 % à 17 % s'y ajoute.

Un potentiel de gain significatif pour le Canada réside dans la réduction graduelle mais rapide des tarifs, menant à leur abolition.

Les négociations officielles doivent aborder les éléments suivants :

- Les tarifs sur les produits de viande porcine congelée, fraîche, sous-produits et abats devraient être abolis dès la ratification d'une entente, ou selon un calendrier de réduction graduelle, mais rapide.
- À l'égard de la taxe sur la valeur ajoutée, le Canada doit s'assurer d'obtenir un traitement à tout le moins équivalent à celui accordé à d'autres partenaires commerciaux privilégiés de la Chine, le cas échéant.

Les tarifs constituent certes une barrière au commerce nécessitant une attention particulière dans une éventuelle négociation. S'y additionnent des enjeux liés à la complexité et la lenteur de résolution d'enjeux techniques, puis à des procédures douanières longues et ardues.

4.2 Règles d'origine

Comme le souligne la Banque de développement du Canada (BDC) dans son site web, *les règles d'origine sont les lois, les règlements et les procédures qui permettent de déterminer d'où provient un produit importé. Fréquemment, les règles portent sur une certaine quantité d'intrants, le traitement, la transformation, etc., qu'il faut effectuer dans le pays.*

Les importateurs chinois seraient légitimés de s'attendre à ce que les carcasses et coupes de viande porcine qui leur sont exportées proviennent d'animaux nés, élevés et abattus au Canada. La filière porcine québécoise s'y engage déjà.

Par ailleurs, à l'heure actuelle, l'exportation vers la Chine implique des visites de représentants chinois (CNCA)⁹, suivies d'approbations subséquentes provenant d'une autre instance rattachée au gouvernement chinois (AQSIQ)¹⁰. Cette procédure, longue et complexe, doit indiscutablement être simplifiée.

À l'instar d'autres pays où nous exportons, l'inspection de l'ACIA devrait être de facto suffisante pour attester la légitimité des installations canadiennes à exporter en Chine.

Une reconnaissance d'équivalence des systèmes d'inspection de part et d'autre réduirait ainsi significativement les technicités administratives rattachées aux procédures actuelles, soit les visites et approbations de la CNCA et de l'AQSIQ.

La certification biologique figure aussi dans la liste d'éléments nécessitant clarification. Les normes biologiques des États-Unis, de l'Union européenne et du Canada ont été reconnues mutuellement, facilitant ainsi les échanges commerciaux. Une telle reconnaissance des normes canadiennes par la Chine doit être visée.

Les négociations officielles doivent aborder les éléments suivants :

- Comme dans le cas de l'AECG¹¹, le processus d'approbation des établissements devrait être simplifié de façon à ce que les autorités canadiennes puissent approuver les usines pour l'exportation.
- Reconnaissance de la certification biologique canadienne.

⁹ Certification and Accreditation Administration of the People's Republic of China

¹⁰ General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine of the People's Republic of China

¹¹ Accord économique et commercial global.

4.3 Obstacles techniques au commerce

L'importance des volumes de viande porcine importés par la Chine traduit l'extraordinaire opportunité que représente ce marché pour le Québec et le Canada, mais présente aussi certains risques. La complexité douanière et les délais rattachés à la mise en œuvre de mesures correctrices en cas d'entrave commerciale accroissent le risque financier rattaché aux exportations en sol chinois. Les embûches administratives peuvent toucher autant les procédures d'inspection des usines, les exigences d'étiquetage ou de congélation et l'incompatibilité de certaines normes avec les standards internationaux, notamment.

Une meilleure communication entre les autorités des deux pays et l'industrie est nécessaire pour assurer davantage de fluidité dans les transactions. Celle-ci pourrait s'accomplir à travers une commission technique permanente qui impliquerait minimalement les autorités gouvernementales, celles responsables de l'inspection ainsi que l'industrie. Une telle instance documenterait et résoudrait les problèmes techniques au fur et à mesure qu'ils se présentent, selon des échéanciers définis.

Par ailleurs, l'accélération des procédures douanières permettrait une meilleure prévisibilité pour les deux parties impliquées dans une transaction. À l'image de la carte Nexus, qui facilite les passages douaniers des personnes entre le Canada et les États-Unis, des procédures douanières accélérées doivent être discutées.

À l'heure actuelle, seule la viande porcine congelée peut être exportée en sol chinois.

Il est essentiel qu'un éventuel ALÉ facilite l'exportation de porc chill en sol chinois.

Le Western Producer rapportait récemment que les hésitations de la Chine à importer du *chill* étaient reliées à d'éventuels bris de la chaîne de froid en sol chinois. Bénéficiant d'une expérience longue de 45 ans en matière d'exportation de *chill*, le Canada dispose de l'expertise nécessaire pour procurer un accompagnement à cet égard. L'Australie, qui a conclu un accord de libre-échange avec la Chine, a un projet-pilote en cours avec certains acheteurs chinois équipés pour manipuler de la viande réfrigérée des ports jusqu'aux marchés de détail.

Ainsi, en partenariat avec l'industrie, les négociateurs canadiens et chinois devront définir les conditions permettant l'exportation de chill en sol chinois, selon des modalités efficaces et réalistes.

Les négociations officielles doivent aborder les éléments suivants :

- Mise en place d'une commission technique permanente (ou son équivalent), responsable de la résolution diligente des enjeux techniques entravant le commerce;
- Mise en place d'une procédure accélérée de dédouanement des cargaisons, à l'image du processus douanier expéditif avec les États-Unis que permet la carte Nexus, dans le cas des personnes;
- Procédure permettant l'importation de *chill* en sol chinois.

4.4 Rigueur à l'importation

Les Canadiens sont en droit d'exiger que les produits chinois importés au Canada fassent l'objet d'un traitement équivalent à celui auquel l'industrie canadienne est soumise.

Les négociations officielles doivent aborder :

- La clarification des modalités permettant l'importation de produits porcins chinois en sol canadien, de façon à ce que ceux-ci fassent l'objet de l'application de normes comparables à celles en vigueur au Canada.

4.5 Mécanisme de règlement des différends

À l'instar d'instances existant au sein de l'ALÉNA ou de l'OMC, un éventuel ALÉ avec la Chine devrait absolument inclure la mise en place d'un mécanisme neutre et impartial de règlement des différends. Les accords que la Chine a signés avec le Chili (2006), la Nouvelle-Zélande (2008), l'Australie (2015) et la Corée du Sud (2015) comprennent un chapitre prévoyant un tel mécanisme de règlement des différends.

Les négociations officielles doivent aborder :

- La mise en place d'un mécanisme de règlement des différends découlant de l'application de l'accord commercial.

CONCLUSION

Somme toute, la filière porcine québécoise est fortement en faveur du lancement de négociations officielles visant la signature d'un ALÉ avec la Chine. Certaines barrières, touchant autant les tarifs, les règles d'origine que les obstacles techniques au commerce continuent d'entraver la fluidité des échanges commerciaux entre nos deux pays.

La demande des Chinois pour une viande porcine répondant aux plus hauts standards s'accroît rapidement. Le Canada est déjà avantageusement positionné pour y répondre. L'établissement de liens commerciaux plus étroits, à travers un ALÉ, améliorera ce positionnement concurrentiel.

Un accord commercial entre le Canada et la Chine procurera des bénéfices aux deux pays impliqués. Important exportateur agroalimentaire, le Canada est en mesure de répondre à une demande en viande porcine clairement identifiée par le gouvernement chinois et exprimée par les consommateurs. Le Canada jouit d'une longue expérience en exportation de viande porcine, notamment de type *chill*, ayant maintes fois démontré au fil des décennies sa capacité à s'adapter aux demandes spécifiques des marchés les plus exigeants. En outre, le Canada dispose d'un grand potentiel de croissance en production porcine qui, pour s'exprimer pleinement, commandera des investissements importants au cours des prochaines années. La diminution du risque associé à la commercialisation de viande porcine en Chine, par le rabaissement de certaines barrières commerciales, aura un effet catalyseur sur la volonté de chacun des maillons de la filière porcine à réaliser de tels investissements.

À l'image de la relation commerciale construite avec le Japon au fil des décennies, les actuels liens commerciaux avec la Chine, à renforcer à travers un éventuel ALÉ, traduisent une volonté de tisser des liens durables et solides, au bénéfice de nos deux économies.

